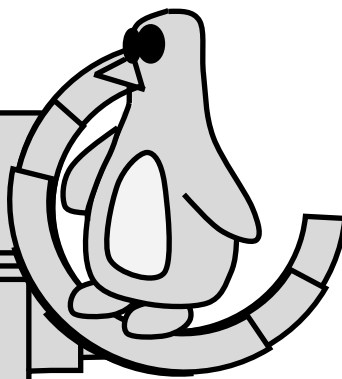


Le canard du Pôle

Le bulletin du Pôle de santé de Gennevilliers
et Villeneuve-la-Garenne



PSU-GVLG

Pôle de Santé Universitaire
Gennevilliers - Villeneuve-la-Garenne

Numéro 2

**Septembre, octobre et
novembre 2015**

Édito - par *Martine Lalande*

Sans les réseaux, nous ne pourrions pas travailler!

Rester isolé quand on est professionnel de santé, c'est impossible. Car les problèmes sociaux, psychologiques et les difficultés de vie retentissent sur la santé de la population dont on s'occupe. Un médecin seul, même avec un infirmier, un pharmacien, un kiné, ne peut soigner efficacement quelqu'un qui n'a pas de papiers ou qui est débordé par ses problèmes de travail ou de famille, ou trop seul pour faire des démarches ou se déplacer. Face à des problèmes comme les addictions, le sida, les complications des maladies chroniques, les problèmes psychiatriques, le handicap, nous avons besoin du travail en réseau. Les professionnels de santé de ville et d'hôpital de notre secteur (nord des Hauts-de-Seine) ont créé plusieurs réseaux qui ont prouvé leur efficacité dans la prise en charge sociale, ergonomique, psychologique, des patients : Arès92, Agekanonix, Scop, Périnatal92nord...et ceci depuis plus de vingt ans. Nous avons évité beaucoup d'hospitalisations grâce à ces réseaux, nous nous sommes formés efficacement sur des problèmes complexes comme les traitements du sida, la substitution aux opiacés, les soins palliatifs. Nous avons accompagné nos patients de la naissance à la mort, en leur permettant d'acquérir des droits et de rester dans leur cadre de vie. C'est aussi grâce à ce travail que le pôle de santé a pu se constituer et être aussi riche et capable de créer 4 maisons de santé animant un travail pluriprofessionnel et accueillant des étudiants qui viendront repeupler les déserts médicaux...Aujourd'hui l'existence de ces réseaux est remise en cause par une diminution de plus de 30% de leur financement par l'Agence Régionale de Santé, et l'injonction de licencier des personnes ressources très importantes qui nous aident quotidiennement. Dans un secteur où les inégalités de santé sont criantes, où les besoins de santé ne cessent de croître en raison de l'arrivée de nouvelles populations et de la diminution parallèle des moyens de l'hôpital, risquer de supprimer même partiellement l'activité de réseaux de santé qui ont fait leurs preuves et sont devenus indispensables aux praticiens, c'est mettre en jeu la qualité de la prise en charge des populations et risquer d'aggraver leur état de santé durant des années. Sans compter les difficultés d'exercice pour les professionnels qui vont se lasser de faire leur métier sans aide pour prendre en charge les différents problèmes de vie de leurs patients. Voici comment on fabrique des déserts...

grand angle

Depuis le premier mai 2015 Céline Escoubet a intégré notre Pôle en temps qu'interne NMR. Un jour par semaine elle travaille sur le projet de groupe de travail et de concertation MG IDE. C'est la sixième interne de ce type un peu particulier que nous recevons au sein du PSU. Petite interview pour décrypter son rôle et son action au sein de notre Pôle de santé.

Bonjour, pour commencer peux-tu te présenter et résumer rapidement ton parcours?

Bonjour, je m'appelle Céline et je suis donc interne NMR au PSU GVLG, dans le cadre d'un stage SASPAS avec le Pr Nougairède. A vrai dire l'intitulé du stage est très flou et je ne savais pas vraiment à quoi m'attendre à Gennevilliers, mais j'avais compris qu'il s'agissait d'un boulot non clinique axé sur travail en commun, or c'est un sujet qui me plaît et qui se rapproche de la thèse que j'ai faite dans le secteur de Soisson en Picardie. L'objectif était de développer la pratique de l'IVG médicamenteuse en médecine générale dans ce secteur. J'ai donc déjà démarché les MG puis organisé une formation et en ai géré le financement. Ce n'était pas gagné mais nous avons pu le faire et je suis contente de cette expérience.

En quoi consiste ton activité au sein du Pôle ?

Je fais un travail de coordination, en collaboration avec des membres du Pôle, infirmiers comme généraliste. Le but officiel de ce travail, est d'essayer d'uniformiser les pratiques des médecins généralistes et d'avoir des prescriptions de soins infirmiers plus adaptées à la pratique des infirmiers libéraux du territoire. Le second objectif est d'initier un travail pluriprofessionnel durable entre infirmiers et médecins généralistes qui s'étendra, on l'espère à d'autres sujets que les prescriptions.

Pourquoi un travail entre médecins généralistes et infirmiers ?

Quand je suis arrivée il y avait trois pistes : un travail avec les podologues, un avec les kinés ou bien celui avec les infirmiers. C'est le troisième sujet qui s'est mis en place

Avec le montage des maisons de santé pluriprofessionnelles et la volonté affichée d'en créer plusieurs sur le territoire, il était important de répondre aux questions que se posent les paramédicaux et d'amorcer un travail avec eux. Le but est de prendre l'habitude de communiquer et de collaborer.

Le travail pluriprofessionnel est un sujet porteur, et il est important voire évident chez les jeunes médecins qui sortent de la fac. D'ailleurs une des options pour moi dans quelques années est de monter une petite maison de santé...

Quelle est la situation aujourd'hui ?

Nous avons contacté l'ensemble des infirmiers libéraux de Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne (36 personnes) pour leur proposer de participer à une première réunion entre les infirmiers du territoire et un représentant de chacune des potentielles Maisons de Santé. Au téléphone nous avons discuté des prescriptions des médecins généralistes : y a-t-il des problèmes dans leur exercice ? Lors des tours d'appels les réactions sont positives, de nombreuses personnes souhaitent ou s'investir, ou au moins être tenues au courant des travaux qui vont être lancés. Nous avons donc organisé une réunion dans chacune des villes à des dates différentes afin qu'un maximum de monde puisse participer.

Ces réunions montrent quelques limites quant à notre mode de fonctionnement, le rythme de travail des infirmières, et pour certaines, des imprévus font que le nombre de personnes réunis lors de ces deux rencontres est moins important que ce qui était prévu. Toutefois chacun des cabinets infirmiers ou presque était représenté.

Un programme en trois temps est mis en place lors de ces concertations : d'abord une réflexion sur les ordonnances d'actes médicaux infirmiers (AMI il s'agit d'actes techniques, injection, chimiothérapie, etc. A ne pas confondre avec les actes infirmiers de soins ou AIS!). C'est le gros de l'été, nous nous organisons par mail, chacun envoie ses propositions puis nous nous sommes réunis le 7 septembre avec tous les infirmiers afin de valider le travail. Ces modèles seront intégrés dans le logiciel éO.

Ensuite, les protocoles de délégation de tâches aux infirmiers. Nous allons commencer par une évaluation et un recueil des besoins et de l'existant pour cette thématique.

Mon stage ne dure que 6 mois et avec les vacances cela fait une très courte période pour tout mettre en place! Il y a de vrais résultats à chercher du côté des prescriptions. C'est un travail qui peut avoir de gros effets pour améliorer la coordination des soins! Même si l'on n'a pas travaillé tout ce que l'on souhaitait, ce semestre a permis de donner une réelle impulsion au travail pluriprofessionnel du territoire. En témoigne l'énergie des infirmiers à réfléchir et finaliser les ordonnances des prescriptions de soins, le taux de participation des infirmiers à la réunion sur les maisons de santé pluriprofessionnelles, les réponses positives des pharmaciens pour travailler à leur tour sur les ordonnances de matériel nécessaire aux soins....

Facteurs de risque de burnout chez les soignants travaillant en EHPAD

Thèse de Nadia Kandelman, soutenue le 31 mars 2015

La prévalence du burnout (ou épuisement professionnel) est élevée chez les soignants travaillant en EHPAD. Cet état a des effets délétères sur la santé du soignant et sur la qualité des soins. Nous avons voulu mesurer le taux de burnout, identifier ses facteurs de risque et évaluer le degré d'association entre ces facteurs et le burnout mesuré dans cette population, par une étude observationnelle portant sur les soignants d'EHPAD du territoire du réseau de santé Agékanonix (nord des Hauts-de-Seine). D'octobre 2013 à avril 2014, un auto-questionnaire évaluant le niveau de burnout (Maslach Burnout Inventory) et ses facteurs prédictifs a été distribué. Un niveau de burnout élevé était défini par l'obtention d'un score élevé pour l'une des deux dimensions du MBI : épuisement émotionnel ou dépersonnalisation. On a recherché le degré d'association entre le niveau élevé de burnout et ses facteurs prédictifs. Sur 360 questionnaires distribués dans 14 EHPAD, 132 (37%) ont été remplis et 124/132 (94%) ont pu être exploités. Le taux de burnout était de 40% (49/124). Les facteurs de risque de burnout étaient la présence de protocoles (annonce de décès et évaluation de la douleur), le travail en EHPAD privé à but lucratif et l'antécédent d'agression par un résident. Les facteurs protecteurs de burnout étaient la pratique d'un loisir et la profession d'infirmier. Dans cette population à risque, le dépistage et la prise en charge des facteurs de risque est primordiale pour la prévention du burnout. Le travail en EHPAD à but lucratif et l'existence de protocoles de soins

Accès aux droits - Martine Lalande

Choisir une complémentaire santé quand on a l'ACS

Si l'on n'a pas droit à la CMUc*, on peut avoir droit à l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé). On fait la demande à la Sécurité sociale : on peut trouver le formulaire sur www.ameli.fr, ou dans un centre de sécurité sociale, auprès d'une assistante sociale (au centre communal d'action sociale), auprès d'une association ou à l'hôpital. Il faut fournir des documents : relevé d'imposition, livret de famille, justificatifs de revenus : fiches de paye, bulletins de versement si on est chômeur, ou relevé des prestations de la CAF...sur les douze derniers mois, pour chaque personne vivant au foyer. Si c'est accordé, on reçoit un chèque, pour la complémentaire santé que l'on va choisir. On a 6 mois pour utiliser ce chèque. -/-

**(voir canard du pôle n°1)*

-/- Pour choisir une complémentaire, on peut utiliser le document : « bien comprendre et bien choisir votre complémentaire santé » que l'on trouve sur le site www.unocam.fr. Une bonne nouvelle : le gouvernement a fait un appel d'offre et a sélectionné 10 mutuelles en fonction de leurs prix et qualités de service. Ce seront celles qui assureront la complémentaire pour les bénéficiaires de l'ACS à partir de juillet 2015.

actualité - *Martin Mérindol*

Plus d'une trentaine de professionnels ont participé à la réunion de concertation du Pôle à propos de la formation de Maisons de santé pluriprofessionnelles. Cette réunion se faisait en présence de Delphine Floury coordinatrice de la Fémasif, association regroupant des pôles et maisons de santé de la région parisienne.

Le but de cette réunion : parler de la maison de santé tous ensemble, les inquiétudes des uns, l'enthousiasme des autres... Les raisons de cette rencontre : le nouveau règlement arbitral de février 2015 qui oriente les aides de l'Assurance Maladie sur les maisons de santé plutôt que sur les pôles. Le mode de fonctionnement mis en place depuis 2015 est donc remis en question et précipite quelque peu une réorganisation nécessaire du pôle pour continuer ses activités et ses projets.

Pendant plus d'une heure et demie, les questions fusent sur de multiples thématiques, des inquiétudes quant aux exigences de la CPAM, à la valeur de son engagement dans une maison de santé, au temps à y consacrer, au partage des données entre les divers acteurs, à l'efficacité de ce type d'organisation comparé à l'actuelle, aux répercussions sur le parcours du patient et bien d'autres encore... L'équipe du Pôle épaulée par Delphine Floury s'est efforcée de répondre à cette avalanche de questions.

Cette soirée a été l'occasion de prendre le pouls des professionnels du territoire et nous pouvons en tirer trois idées : d'abord une volonté forte de limiter le temps passé à des activités qui n'ont pas de rapports directs avec l'activité clinique. Ensuite un véritable attachement au mode de travail que permet le pôle de santé, mais aussi l'APLSG depuis plus de vingt ans, c'est-à-dire collégialité, formation et recherche. Enfin une envie non feinte de travailler plus sérieusement en pluriprofessionnel.

La maison de santé peut être un outil suffisamment malléable pour répondre aux envies professionnelles et éthiques des acteurs de santé, il convient donc avant tout de monter un projet sur mesure avec des personnes qui partagent une même vision de ce que doit être un travail pluriprofessionnel au service des patients. En plus de l'outil de survie d'une organisation déjà présente, ces maisons de santé peuvent être l'opportunité d'une amélioration des pratiques et des conditions de travail.

Vous pouvez retrouver le compte rendu des questions et des réponses de cette soirée sur le site du Pôle :
www.PSUGVLG.org

Suivi de projets

Diabète et Ramadan - *Jamila Jamil*

Pour la troisième fois, comme chaque année depuis 2013, le Pôle de santé en partenariat avec le CMS de Gennevilliers et le centre Croix Rouge Française de Villeneuve-la - Garenne a reconduit les ateliers d'éducation thérapeutique pour les patients dans ces deux villes.

Les patients ont été recrutés par leurs médecins et par des affiches et ont été rappelés les jours précédant les ateliers par une animatrice de cette initiative.

A Villeneuve-la-Garenne, il y a eu 3 ateliers en mai 2015, à l'Hôpital nord92, au Nouveau Monde et au Centre de santé Croix Rouge. A Gennevilliers, 6 ateliers ont déjà été menés, aux foyers des Grésillons et Brenu, au CMS de Gennevilliers (2 fois), au local de l' « association des voisins du Luth ». Un dernier atelier a eu lieu dans le quartier des Agnettes, le 2 juin 2015.

Les ateliers, animés à chaque fois par un duo de médecins ou médecin/diététicienne ont rassemblé entre 2 et 9 patients chacun, avec un nombre total de 47 patients (hors foyers) dont 40 diabétiques (20 hommes et 20 femmes), parfois accompagnés d'un membre de leur famille. Tous les patients ont apprécié ces ateliers qui mélangeaient moments de convivialité et moments ludiques grâce aux outils utilisés (cartes/photos d'aliments ou de plats pour reconstituer des repas, avec couleurs selon les catégories d'aliments, et tableau journalier où placer les activités de la journée et situer les risques du jeûne) très interactifs. Certains ont émis le souhait de proposer plus de séances.

Un patient se sentait rassuré pour le ramadan après cet atelier, tandis qu'un autre trouvait qu'il était finalement facile de respecter son diabète grâce à ces nouveaux acquis sur l'équilibre alimentaire. Des patients en particuliers non diabétiques, voudraient voir se développer des séances sur d'autres thèmes comme les risques cardiovasculaires (HTA, cholestérol) et l'obésité.

Semaine de l'IVG à Gennevilliers - *Margot Kenigsberg*

En juin 2015, à l'occasion des 40 ans de la loi Veil autorisant les interruptions volontaires de grossesse (IVG), a été organisée à Gennevilliers une semaine citoyenne autour du droit à l'avortement. Ce projet a été porté par La mission Droits des femmes de la mairie de Gennevilliers, le Mouvement Français du Planning familial (MFPF), le Centre de planification et d'éducation familiale Pierre Timbaud (CPEF), l'Espace Santé Jeunes, le comité France-Amérique Latine, et Amnesty International.

Le centre Nelson Mandela a accueilli une exposition sur le droit à l'IVG dans le monde, l'enregistrement d'une émission de radio (disponible en ligne sur le site de la mairie <http://www.ville-gennevilliers.fr/jeunesse/espace-nelson-mandela/>) et la projection du film de Bouchera Azzouz et Marion Stalens « *Nos mères nos daronnes* ».

Cette semaine a été l'occasion à la fois de revenir sur la lutte pour l'acquisition de ce droit mais aussi de faire un point sur l'accès à l'IVG et les difficultés actuelles.

Le Centre de Recours en Soins primaires (CdRSP) de la HAS (Haute Autorité de Santé)

L'objectif de ce centre est d'aider les professionnels à élaborer des protocoles pluriprofessionnels de soins de premier recours. Pour trouver des réponses collectives à un problème de prise en charge de patients rencontrés par au moins deux professionnels. En fonction des besoins de l'équipe pluriprofessionnelle sur son territoire.

Si deux professionnels (ou plus) rencontrent un problème, clinique ou organisationnel, pour un patient qui a une pathologie aigüe ou chronique, ils posent leur question au CdRSP. David Darmon* ou Jocelyn Le Bel* les contacte pour reformuler la question. Puis l'équipe du CdRSP fait une recherche dans la littérature pour trouver des éléments de réponse. Ils peuvent aussi mettre les professionnels en relation avec d'autres équipes qui se sont déjà posé la question.

Exemples de questions qui ont été posées :

- Quel est le bénéfice pour le patient d'une coordination entre un médecin et une infirmière (ou un autre professionnel) pour gérer son traitement par anticoagulants (AVK) ?
- L'intervention de « tiers facilitateurs » en consultation de médecine générale modifie-t-elle les pratiques des généralistes ? bénéficie-t-elle aux patients ? quelles en sont les conditions ?
- Comment organiser des consultations non programmées en s'appuyant sur des infirmières ?
- Comment rédiger les ordonnances pour qu'elles soient comprises et partageables avec les patients et les autres professionnels ?

Au total, si l'on est un petit groupe (même deux personnes) qui se pose une question (même un tout petit sujet), on peut se faire aider par ceux qui ont accès à la bibliothèque de nos rêves... A condition de bien formuler notre problématique de terrain.

*David Darmon est Maître de conférence associé à Nice,

**Jocelyn Le Bel est Chef de clinique à Paris Diderot

Ours et contacts

Le canard du Pôle publication trimestrielle du Pôle de Santé Universitaire de Gennevilliers et Villeneuve-la-Garenne
Au 33 rue Victor Hugo 92230 GENNEVILLIERS

Imprimé par "TOP CHROMO" achevé d'imprimer le 8 octobre 2015 à Gennevilliers. - Premier tirage 150 exemplaires

Comité de rédaction : Margot Kenigsberg, Jamila Jamil, Martine Lalande, Catherine Mangeot et Martin Méridol.
Relecture pour ce numéro : Martine Lalande et Jean-Marie Nougairède.

Pour collaborer à ce périodique contactez :
martin.merindol.psu@gmail.com

- ◆ Entrées : Nous sommes heureux d'accueillir dans notre Pôle les infirmières Sara Diagne et Amal Boubekri. Nous souhaitons également la bienvenue à Mme Djoudi qui exercera un mi-temps d'infirmière Asalée à Villeneuve-la-Garenne.
- ◆ Thèses : Bravo à Edouard Piette qui a soutenu sa thèse de médecine générale le 29 septembre. Mais aussi, Celine Escoubet, Marlène Guenelle et Sabrina Kadri qui ont brillamment passé l'épreuve de la soutenance de thèse !
- ◆ Maitrise de stage : Nous sommes impatients de voir courir les jeunes apprentis infirmier que Christina Henry peut désormais accueillir six semaines avec elle!
- ◆ Départ : Si fraîchement docteur et déjà partie nous souhaitons une bonne route à Sabrina Kadri qui quitte le cabinet Marcel Lamour pour s'installer à Paris 10è
- ◆ Installation : Bienvenue aux docteurs Cécile Cousyn qui intègre le cabinet Averroès à Villeneuve et Edouard Piette qui rejoint l'équipe du cabinet Victor Hugo à Gennevilliers comme nouveaux collaborateurs et chef de clinique.

Calendrier - les idées de sorties!

1/ Le mercredi 7 octobre à 20h30. «L'observance mieux comprendre pour mieux agir »

Arès92, 36 rue Pierre Timbaud à Gennevilliers

2/ Le mercredi 7 octobre à 10h30 . « Violence et santé »

Espace Pierre Brossolette, 3 rue Pierre Brossolette à Villeneuve-la-Garenne

3/ Le mardi 13 octobre à 19h15. « Offre et accès à l'IVG : Où en est on ? » Réseau périnatal 92, à la Maternité de l'Hôpital Louis-Mourier à Colombes

4/ "Les dépressions maternelles et leurs effets sur le développement des enfants. Quelle aide chacun peut il apporter, de sa place ?"

◆ mardi 13 octobre de 19h30 à 21h30 à la Mairie de Gennevilliers, 18^{ème} étage, salle 1. 177 avenue Gabriel Péri à Gennevilliers.

◆ mardi 03 novembre 2015 à 11h30, Centre social Aimé Césaire, 6, avenue du Luth, grande salle. À Gennevilliers

5/ Le mercredi 4 novembre à 9h30. Formation des internes du pôle aux outils professionnels éO et Sharecolle-gues.

Cabinet Victor Hugo, 33 rue Victor Hugo à Gennevilliers